

## Bulletin d'adhésion 2021

M. – Mme – Mlle \_\_\_\_\_

demeurant \_\_\_\_\_



\_\_\_\_\_ e-mail \_\_\_\_\_

propriétaire de :

Nombre d'hectares	Commune (s)

♦ Déclare adhérer au syndicat "Forestiers Privés de la Marne"

et règle le montant de sa cotisation pour 2021, soit :

Pour les propriétés de 0 à 10 ha    18,70 €                                    ..... €

Pour les propriétés de + 10 ha  
1,87 € par hectare                                    1,87 € x ..... Ha                                    ..... €

Notre syndicat dispose du logiciel de gestion des adhérents prôné par notre fédération nationale. Avec ce nouveau logiciel, très performant et précis, la commune sur laquelle vous êtes propriétaire doit impérativement être renseignée, ainsi que la surface exacte de la propriété (arrondie à l'ha). Si vous êtes propriétaire sur plusieurs communes, la surface - par commune - doit être individuellement précisée. Si certaines de vos parcelles sont situées dans un autre département, il faut également le préciser. Cette "fiche adhérent" servira de justificatif auprès de notre assurance responsabilité civile en cas de sinistre.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
signature,

*NB : Il y a lieu de remplir un bulletin d'adhésion par raison sociale (exemple si vous êtes personnellement propriétaire et si en plus vous avez un groupement forestier, il faut deux bulletins séparés)*